

6 Intégration des personnes âgées immigrées

Les immigrants âgés sont de plus en plus nombreux dans la plupart des pays. Pourtant, alors qu'ils atteignent un âge avancé, les difficultés qu'ils rencontrent pour s'intégrer, ainsi que leurs résultats, sont peu connus. Ces difficultés sont difficiles à cerner étant donné que la population âgée immigrée, qui correspond à des flux migratoires anciens, est souvent très différente des autres cohortes d'immigrés. Dans la plupart des pays d'immigration de longue date, cette population a été façonnée par les arrivées de « travailleurs invités » peu qualifiés et par l'immigration familiale qui a suivi.

Le présent chapitre donne pour la première fois un aperçu d'une sélection d'indicateurs pour cette catégorie, avant le début de la pandémie de COVID-19. Il commence par décrire la taille et la composition par âge de la population âgée (indicateur 6.1). Il examine ensuite les conditions de vie, à savoir le niveau de pauvreté (indicateur 6.2), les conditions de logement (6.3) et l'état de santé perçue (6.4). Le dernier indicateur porte sur l'accès à des soins professionnels à domicile (indicateur 6.5).

En bref

Si, dans la plupart des pays, les personnes nées à l'étranger sont en moyenne plus jeunes que les personnes nées dans le pays, la population immigrée âgée augmente et suscite des préoccupations

- Dans l'UE comme dans l'OCDE, environ 15 % de la population née à l'étranger a plus de 65 ans, soit une part plus faible que celle observée parmi les natifs dans la plupart des pays. Toutefois, dans un tiers environ des pays, les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles d'avoir 65 ans ou plus que les personnes nées dans le pays.
- Les cohortes nées à l'étranger vieillissent dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE. La part de seniors parmi les immigrés a augmenté en effet dans les deux tiers des pays ces dix dernières années. Le vieillissement est toutefois plus lent que chez les personnes nées dans le pays, parmi lesquelles la part de seniors a progressé dans tous les pays.
- La structure par âge des immigrés s'explique par les flux migratoires passés, la dynamique des migrations de retour après la retraite et les schémas de mortalité. La part d'immigrés âgés est la plus faible dans les pays où l'immigration est comparativement plus récente (par exemple en Amérique latine) et la plus élevée dans les pays où la population née à l'étranger a été façonnée par l'édification de la nation, les changements de frontières et les minorités nationales (comme dans les pays baltes).

Les taux de pauvreté relative ont augmenté ces dix dernières années tandis que les conditions de logement des immigrés âgés se sont améliorées

- Environ un immigré âgé sur quatre vit dans une situation de pauvreté relative dans l'UE. Aux États-Unis et en Australie, cette part est encore plus élevée (plus de 40 %). Dans la plupart des pays, notamment dans les pays d'immigration de longue date, aux États-Unis, en Europe du Sud et en Suède, les seniors nés à l'étranger sont plus susceptibles de vivre dans une situation de pauvreté relative que leurs pairs nés dans le pays. À Malte et à Chypre, qui attirent des retraités aisés, le taux de pauvreté est plus élevé parmi les personnes âgées nées dans le pays.
- Ces dix dernières années, dans l'UE comme dans l'OCDE, le taux de pauvreté des immigrés âgés a augmenté d'environ 4 points de pourcentage, tandis qu'il a légèrement reculé chez les seniors nés dans le pays. La situation s'est encore plus détériorée parmi les immigrés âgés de 75 ans et plus.
- Les conditions de logement des personnes âgées se sont améliorées ces dix dernières années. Néanmoins, les immigrés seniors sont plus susceptibles que leurs pairs nés dans le pays de vivre dans un logement de qualité médiocre en République tchèque, dans les pays nordiques et dans la plupart des pays d'immigration de longue date, tandis qu'ils sont moins susceptibles d'être mal logés dans les pays baltes. Les immigrés âgés non originaires de l'UE sont plus souvent mal logés.

Les différences entre les immigrés et les personnes nées dans le pays sont faibles en matière d'état de santé autodéclaré et d'accès aux soins, mais l'accès à des soins professionnels à domicile est difficile pour les deux groupes

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, la part des seniors nés à l'étranger et nés dans le pays qui déclarent être en bonne santé est la même. Dans l'UE, environ 40 % des immigrés âgés déclarent être en bonne santé. On observe les parts les plus élevées (plus de 60 %) en Amérique du Nord et les plus faibles dans les pays baltes.

- Ces dix dernières années, la part des seniors qui déclarent être en bonne santé a augmenté dans environ deux tiers des pays parmi les immigrés et dans la quasi-totalité des pays parmi les personnes nées dans le pays.
- La plupart des ménages comptant des personnes âgées ayant besoin de soins professionnels à domicile ne bénéficient pas de tels services. Seuls 34 % des ménages qui comptent des immigrés âgés ayant besoin de tels soins en ont reçu, par rapport à 36 % des ménages comptant des seniors nés dans le pays. Les ménages qui comptent des immigrés âgés étaient beaucoup moins susceptibles de bénéficier d'un tel soutien dans la plupart des pays d'Europe du Sud et en Belgique.
- Les immigrés âgés qui vivent seuls, contrairement aux seniors nés dans le pays, sont moins susceptibles de bénéficier de soins professionnels à domicile que ceux qui vivent avec d'autres personnes immigrées, alors même qu'ils en ont peut-être le plus besoin.

6.1. Âge de la population immigrée

Contexte

Les personnes dites âgées sont celles qui ont 65 ans et plus (seniors). Les problèmes de santé se déclarant généralement à un âge avancé, le présent chapitre étudie aussi les personnes très âgées, c'est-à-dire celles qui ont 75 ans et plus. La part des personnes âgées est exprimée en pourcentage de la population née à l'étranger et de la population née dans le pays.

La population née dans le pays compte une part plus importante de personnes âgées (65 ans et plus) que la population née à l'étranger, à la fois dans l'OCDE (18 % contre 15 %) et dans l'UE (21 % contre 15 %). On observe les mêmes écarts dans l'UE s'agissant des personnes très âgées (75 ans et plus), lesquelles représentent 6 % de la population immigrée mais 10 % de la population née dans le pays. Dans les deux tiers des pays, les natifs sont plus susceptibles d'être âgés et très âgés que les immigrés. On observe toutefois l'inverse dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (où la composition de la population âgée née à l'étranger a été façonnée par l'édification de la nation, les changements de frontières et les minorités nationales), ainsi qu'en Türkiye et dans quelques pays d'installation et d'immigration de longue date (comme l'Australie, le Canada et la France). Les immigrés âgés sont les plus nombreux dans les pays baltes. En Lettonie et en Estonie, ils représentent plus de 44 % de la population née à l'étranger.

La structure par âge de la population immigrée âgée varie d'un pays à l'autre en raison des flux migratoires passés, de la dynamique des migrations de retour après la retraite et des schémas de mortalité. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les personnes âgées immigrées ont majoritairement entre 65 et 74 ans. À l'échelle de l'OCDE et de l'UE, 42 % ont 75 ans et plus. Cette part est toutefois inférieure dans les pays où l'immigration a commencé à s'intensifier seulement dans les années 2000 et où peu d'immigrés sont aujourd'hui très âgés, comme en Europe du Sud, en Irlande, au Mexique et au Chili. En Pologne, en revanche, où les minorités nationales ont façonné la population née à l'étranger après la Seconde Guerre mondiale, ou en Corée, les deux tiers au moins des seniors nés à l'étranger sont très âgés. En fait, plus de 15 % des personnes âgées immigrées ont 85 ans et plus en Pologne, en Bulgarie, en Corée et en Norvège.

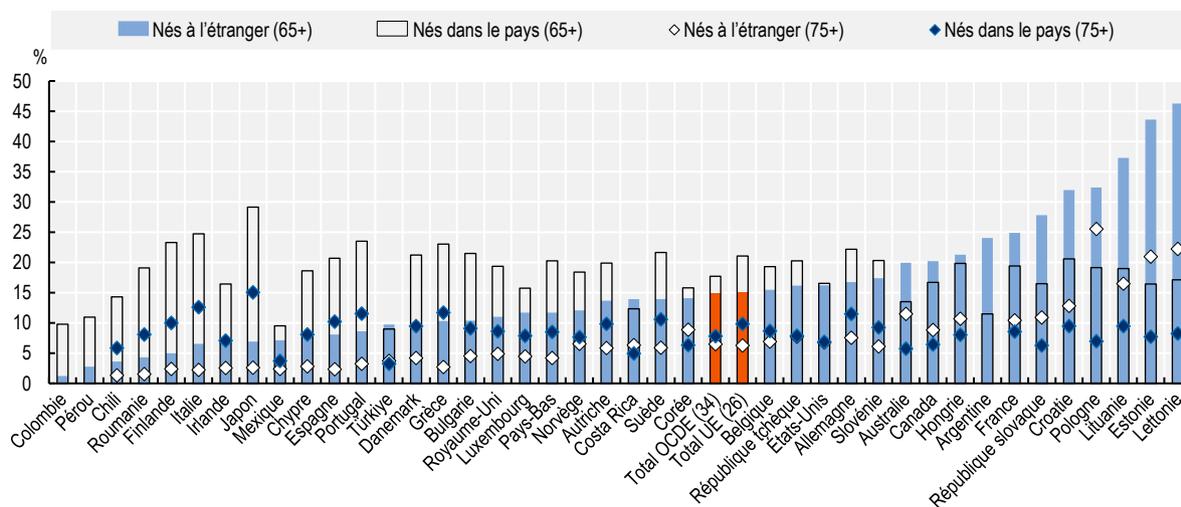
Si la part des personnes âgées et très âgées nées dans le pays a augmenté partout ces dix dernières années, on observe la même évolution pour les immigrés dans les deux tiers des pays seulement. La hausse de la part des seniors a été plus forte parmi les personnes nées dans le pays dans sept pays sur dix et, s'agissant de la part des seniors très âgés, dans huit pays sur dix. Ce n'est toutefois pas le cas en France, aux États-Unis, en Grèce, dans les pays baltes et en Croatie. Dans de nombreux autres pays d'Europe centrale et orientale, la part des immigrés âgés et très âgés a diminué ces dix dernières années, en raison des décès et de l'arrivée de cohortes plus jeunes. On observe des évolutions analogues dans la plupart des pays nordiques et au Chili, quoique dans une moindre mesure.

Principaux résultats

- Dans l'UE comme dans l'OCDE, la part des personnes âgées nées dans le pays est supérieure à celle des personnes âgées nées à l'étranger dans les deux tiers des pays. Les différences entre les pays quant à la part des personnes âgées sont beaucoup plus marquées s'agissant de la population née à l'étranger que de la population née dans le pays.
- Dans la plupart des pays, les immigrés âgés ont principalement entre 65 et 74 ans. Ils sont beaucoup plus âgés en Pologne, en Bulgarie, en Corée et en Norvège.
- Si la part des personnes âgées nées dans le pays a augmenté partout ces dix dernières années, on observe la même évolution pour les immigrés dans les deux tiers des pays seulement.

Graphique 6.1. Personnes âgées et très âgées

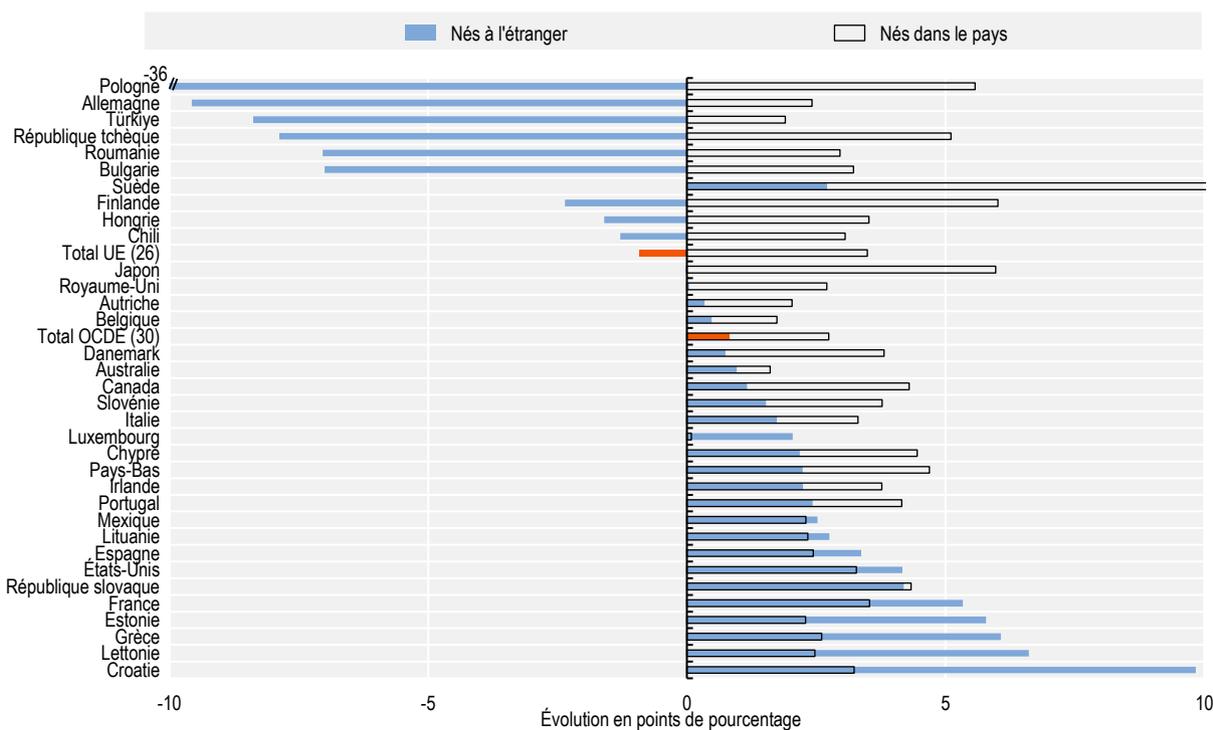
En pourcentage des populations nées à l'étranger et des populations nées dans le pays, 2020



StatLink <https://stat.link/nlxctc>

Graphique 6.2. Évolution de la population des personnes âgées

En pourcentage des populations nées à l'étranger et nées dans le pays, de 65 ans et plus, entre 2010 et 2020



StatLink <https://stat.link/ur5slw>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

6.2. Pauvreté relative

Contexte

Le taux de pauvreté relative correspond à la part d'individus qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté relative. Eurostat fixe ce seuil à 60 % du revenu disponible équivalent médian dans chaque pays. Le taux est calculé pour les personnes âgées (65 ans et plus) et très âgées (75 ans et plus).

Dans l'UE, la pauvreté relative touche 26 % des immigrés âgés et 28 % des immigrés très âgés, par rapport à 19 % et 22 % de leurs pairs nés dans le pays, respectivement. Aux États-Unis et en Australie, le taux de pauvreté relative dépasse 40 % chez les personnes âgées nées à l'étranger et atteint 48 % parmi les immigrés très âgés aux États-Unis. En effet, dans la plupart des pays, les seniors ainsi que ceux très âgés nés à l'étranger sont plus pauvres que leurs pairs nés dans le pays, d'au moins 10 points de pourcentage dans les pays d'immigration de longue date (sauf en Allemagne et au Royaume-Uni), aux États-Unis, dans les pays d'Europe du Sud (sauf au Portugal) et en Suède. En revanche, à Malte et à Chypre, qui attirent de nombreux retraités aisés, les seniors nés dans le pays sont plus susceptibles d'être pauvres. Les personnes nées dans le pays sont aussi beaucoup plus susceptibles de vivre dans une situation de pauvreté relative au Canada, en Nouvelle-Zélande et dans quelques pays d'Europe centrale et orientale.

Ces dix dernières années, dans l'UE comme dans l'OCDE, le taux de pauvreté relative des immigrés âgés a augmenté d'environ 4 points, tandis qu'il a légèrement reculé chez les seniors nés dans le pays. Il s'est encore plus accentué parmi les immigrés très âgés, tant dans l'UE que dans l'OCDE, mais n'a que légèrement reculé chez leurs homologues nés dans le pays. Le taux de pauvreté des personnes âgées a plus que doublé chez les immigrés en Italie et aux Pays-Bas, tandis qu'il a légèrement baissé et légèrement augmenté, respectivement, chez leurs pairs nés dans le pays. Dans les pays baltes, le taux de pauvreté a considérablement augmenté parmi les immigrés et les natifs âgés et très âgés (d'au moins 18 points de pourcentage), quoique dans une plus large mesure chez les personnes nées dans le pays.

Les seniors immigrés sont plus susceptibles d'être pauvres que les seniors nés dans le pays, quel que soit le niveau d'études. S'ils ont un niveau d'études élevé, ils sont plus de deux fois plus susceptibles que leurs pairs nés dans le pays de vivre dans une situation de pauvreté relative dans l'UE, et trois fois plus susceptibles dans la moitié des pays de l'UE. Dans la quasi-totalité des pays européens, les seniors immigrés d'origine extra-communautaire sont plus susceptibles d'être pauvres que leurs homologues nés dans l'UE. La situation de famille, le taux de propriétaires occupants (plus faible parmi les immigrés), ainsi que les caractéristiques des emplois occupés avant la retraite, sont des facteurs importants qui influent sur la pauvreté relative. Dans l'UE, un tiers des personnes âgées vivent seules, quelle que soit leur origine ; aux États-Unis, c'est le cas de 22 % des seniors nés à l'étranger et de 29 % de ceux qui sont nés dans le pays. Les personnes âgées qui vivent seules pâtissent encore plus de la pauvreté, leur taux de pauvreté relative étant supérieur d'environ 20 points en moyenne à celui de l'ensemble de la population immigrée âgée dans les pays de l'UE et de l'OCDE. Les personnes nées à l'étranger sont moins désavantagées dans la plupart des pays européens, mais pas en dehors de l'Europe. C'est en Europe centrale et orientale qu'elles sont le plus durement touchées. Plus de 40 % des seniors immigrés qui vivent seuls se trouvent dans une situation de pauvreté relative dans un peu moins des deux tiers des pays, tandis que leurs pairs nés dans le pays sont pauvres dans environ la moitié des pays.

Principaux résultats

- Dans l'UE, 26 % des immigrés âgés vivent en situation de pauvreté relative, et ils sont encore plus nombreux en dehors de l'Europe. Ils sont plus susceptibles d'être pauvres que leurs pairs nés dans le pays dans la plupart des pays, notamment dans les pays d'immigration de longue date, aux États-Unis, en Europe du Sud et en Suède.
- Ces dix dernières années, dans l'UE comme dans l'OCDE, le taux de pauvreté des immigrés âgés a augmenté d'environ 4 points de pourcentage, tandis qu'il a légèrement reculé chez les seniors nés dans le pays. La situation des immigrés très âgés s'est encore plus aggravée.

6.3. Conditions de logement

Contexte

Les conditions de logement sont une composante essentielle du bien-être des personnes âgées. Le mal-logement accroît le risque de mauvais état de santé et d'isolement social.

Cet indicateur (disponible pour les pays européens uniquement) est la part des personnes âgées de 65 ans et plus et de 75 ans et plus qui vivent dans un logement de qualité médiocre, par exemple s'il est trop sombre, qu'il ne dispose pas d'une salle de bains à usage exclusif ou que son toit fuit.

Dans l'UE, un immigré âgé sur six est mal logé, une part analogue à celle des seniors nés dans le pays. Les immigrés seniors vivent plus dans de mauvaises conditions de logement que leurs homologues nés dans le pays dans 3 pays sur 5, en particulier en République tchèque, dans les pays nordiques et dans la plupart des pays d'immigration de longue date. Dans la quasi-totalité des pays, si les immigrés très âgés (75 ans et plus) sont moins susceptibles d'être mal logés que leurs pairs âgés de 65 à 74 ans, le mal-logement est plus fréquent chez les personnes très âgées nées dans le pays. Dans l'UE, la part des natifs très âgés qui sont mal logées est supérieure de 4 points de pourcentage à celle des personnes très âgées nées à l'étranger. Contrairement à leurs pairs âgés de 65 à 74 ans, les immigrés très âgés sont mieux logés que les personnes nées dans le pays par exemple en Espagne, en Autriche et en France, de même que les immigrés âgés et très âgés le sont dans les pays baltes (sauf Estonie). Il en va de même à Malte, qui accueillent de nombreux seniors immigrés aisés.

Les conditions de logement des personnes âgées se sont améliorées ces dix dernières années. Dans 3 pays sur 4 environ, la part des seniors nés à l'étranger qui sont mal logés a diminué et, dans la plupart des pays, dans une mesure encore plus grande parmi les seniors très âgés. La même tendance se dégage chez les seniors nés dans le pays, dont les conditions de logement s'améliorent généralement davantage que celles des seniors nés à l'étranger (-8 points contre -5 points de pourcentage, respectivement, dans l'UE), et de façon analogue dans les deux groupes s'agissant des seniors très âgés. En conséquence, l'écart entre les personnes âgées nées à l'étranger et nées dans le pays s'est creusé dans certains pays.

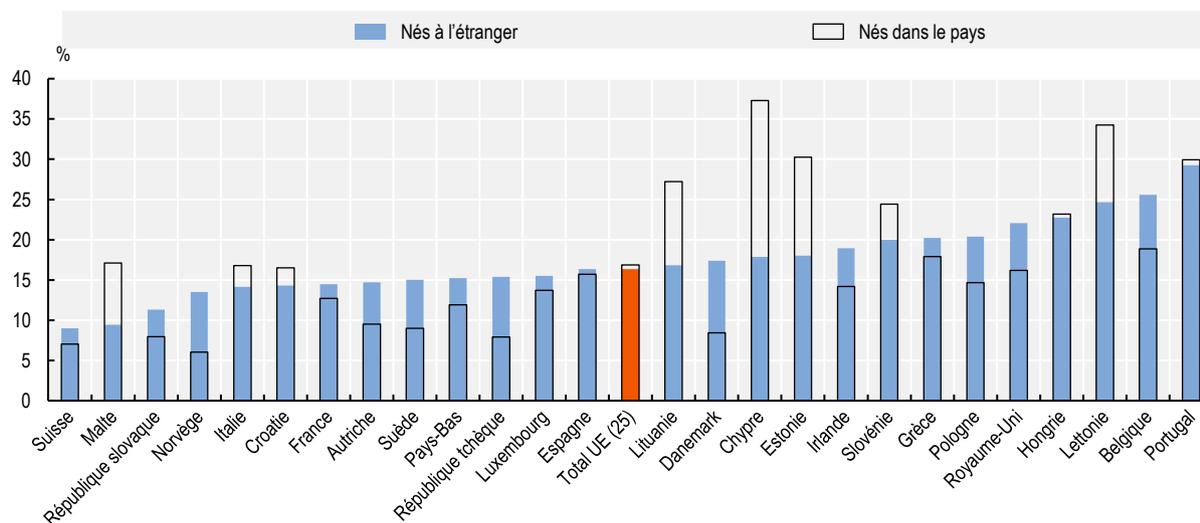
Le manque de ressources financières et la méconnaissance du marché du logement, ainsi que la discrimination pratiquée par les propriétaires, empêchent les immigrés âgés de se loger dans de bonnes conditions. Les immigrés âgés extra-communautaires sont plus touchés que leurs pairs nés dans l'UE et, dans presque tous les pays européens, ils sont en effet plus susceptibles de vivre dans des logements de qualité médiocre. L'écart est supérieur à 11 points de pourcentage en Autriche, en Suède et aux Pays-Bas. Si l'on considère les personnes âgées dans leur ensemble (qu'elles soient natives ou immigrées), celles qui vivent seules sont aussi plus susceptibles que les autres d'être mal logées. En Espagne, en Grèce et en Slovénie, les conditions de logement des immigrés se dégradent tout particulièrement quand ils vivent seuls. En outre, dans la quasi-totalité des pays, l'accession des seniors à la propriété, qui réduit le risque de mal-logement, est moins fréquente chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays (60 % contre 85 % dans l'UE).

Principaux résultats

- Les immigrés seniors vivent plus que leurs pairs nés dans le pays dans un logement de qualité médiocre dans les pays nordiques et dans la plupart des pays d'immigration de longue date, mais le sont moins dans les pays baltes. Les immigrés très âgés sont mieux logés que leurs pairs âgés de 65 à 74 ans, contrairement aux personnes très âgées nées dans le pays.
- Dans l'UE, la part des immigrés âgés mal logés a baissé ces dix dernières années, et ce encore plus pour les immigrés très âgés. L'amélioration des conditions de logement a été encore plus forte chez les seniors nés dans le pays, bien que similaire s'agissant des seniors très âgés.
- Le mal-logement est plus grand quand les seniors vivent seuls, surtout chez les immigrés.

Graphique 6.5. Mauvaises conditions de logement des personnes âgées

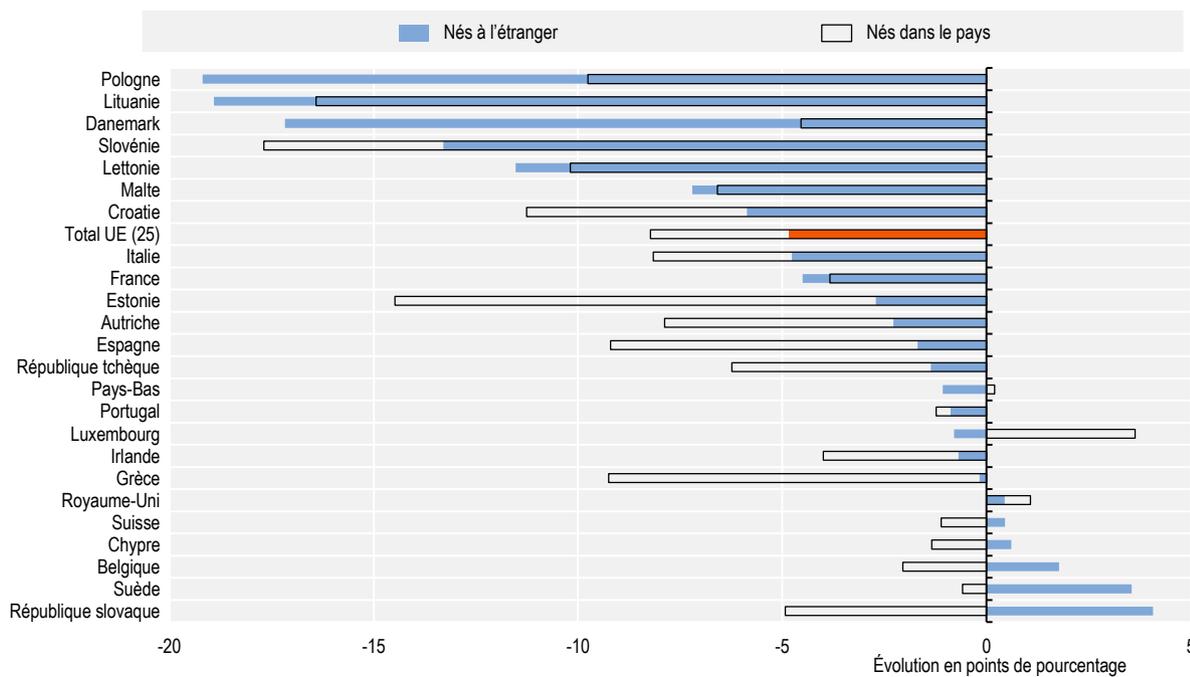
65 ans et plus, 2019



StatLink  <https://stat.link/xsfbwr>

Graphique 6.6. Évolution de la part d'individus âgés mal logés

65 ans et plus, entre 2010 et 2019



StatLink  <https://stat.link/ias24p>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

6.4. État de santé autodéclaré

Contexte

Quand une personne âgée a le sentiment d'être en bonne santé, elle a plus de chances de vivre en autonomie, de nouer des relations sociales et de jouir d'une bonne qualité de vie.

Cette section étudie la part des personnes âgées (65 ans et plus) et très âgées (75 ans et plus) qui voient leur état de santé général (physiologique et psychologique) comme « bon » ou « très bon ».

Dans l'UE, quatre immigrés âgés et trois immigrés très âgés sur dix se déclarent en bonne santé, une proportion analogue à celle des natifs. En Amérique du Nord, en Australie, en Suisse et au Royaume-Uni, les seniors immigrés se déclarent moins en bonne santé que leurs pairs natifs (d'autant plus s'ils sont très âgés). La vieillesse est donc associée chez les immigrés à un état de santé perçu moins bon (voir l'indicateur 4.9). Dans les pays européens accueillant des immigrés de longue date, notamment la Belgique et les Pays-Bas, les seniors immigrés déclarent un état de santé moins bon. L'inverse est vrai par exemple en Europe du Sud, en Hongrie et en Slovaquie, où les seniors immigrés se déclarent en meilleure santé que leurs pairs natifs.

Ces dix dernières années, la part des personnes âgées se déclarant en bonne santé a progressé d'environ 8 points de pourcentage dans l'UE à la fois chez les personnes immigrées et chez celles nées dans le pays. L'état de santé perçu des seniors et des seniors très âgés s'est amélioré dans environ deux tiers des pays parmi les personnes nées à l'étranger et dans la quasi-totalité des pays parmi les personnes nées dans le pays. C'est en Grèce, en Italie, en Slovaquie et en France que la part des seniors et seniors très âgés immigrés se déclarant en bonne santé a le plus augmenté, dépassant celle des seniors nés dans le pays. Aux Pays-Bas et en Espagne, en revanche, la part des immigrés âgés en bonne santé a reculé d'au moins 10 points de pourcentage, alors que celle des personnes nées dans le pays a augmenté. Au Royaume-Uni, la détérioration de l'état de santé autodéclaré des personnes nées dans le pays n'a pas été observée chez les immigrés. Aux États-Unis, en revanche, où la situation est restée stable chez les immigrés, l'état de santé auto-déclaré s'est quelque peu amélioré parmi les personnes nées dans le pays.

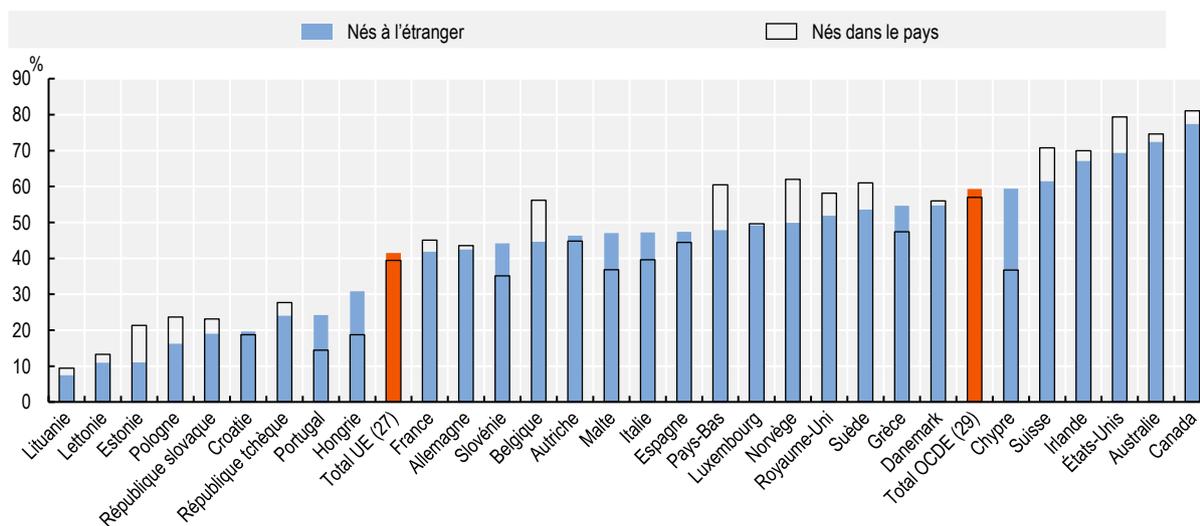
Les seniors nés dans l'UE se déclarent plus en bonne santé (+8 points de pourcentage) que leurs pairs nés hors UE, qui disposent généralement de moindres ressources financières, de réseaux de relations moins fiables et d'un accès plus limité aux systèmes de santé. En outre, les hommes se déclarent généralement plus en bonne santé que les femmes dans l'OCDE, quel que soit leur lieu de naissance. Vivre seul est très préjudiciable à la santé, surtout à un âge avancé. Dans sept pays sur dix, le sentiment des seniors vivant seuls de ne pas être en bonne santé est plus fort chez les natifs que chez les immigrés. Dans les pays qui accueillaient autrefois des travailleurs invités (comme la France et l'Allemagne), ainsi que dans certains pays d'Europe du Sud, les seniors immigrés vivant seuls se déclarent plus en bonne santé que les autres, contrairement à leurs homologues natifs partout ailleurs (sauf Lettonie et États-Unis).

Principaux résultats

- Deux immigrés âgés sur cinq déclarent être en bonne santé dans l'UE. Cette part est analogue à celle des seniors nés dans le pays, mais beaucoup plus faible que celle des natifs en Amérique du Nord et dans certains pays européens d'immigration de longue date.
- Ces dix dernières années, la part des seniors qui déclarent être en bonne santé a augmenté dans presque tous les pays parmi les personnes nées dans le pays et dans environ deux tiers des pays parmi les personnes nées à l'étranger. L'état de santé perçu des seniors nés à l'étranger s'est considérablement détérioré aux Pays-Bas et en Espagne.
- Dans les pays qui ont accueilli de nombreux « travailleurs invités » (comme la France et l'Allemagne), ainsi que dans certains pays d'Europe du Sud, les seniors immigrés qui vivent seuls sont plus susceptibles de se déclarer en bonne santé que les autres, tandis que l'inverse est vrai presque partout pour leurs homologues nés dans le pays.

Graphique 6.7. État de santé satisfaisant autodéclaré des personnes âgées

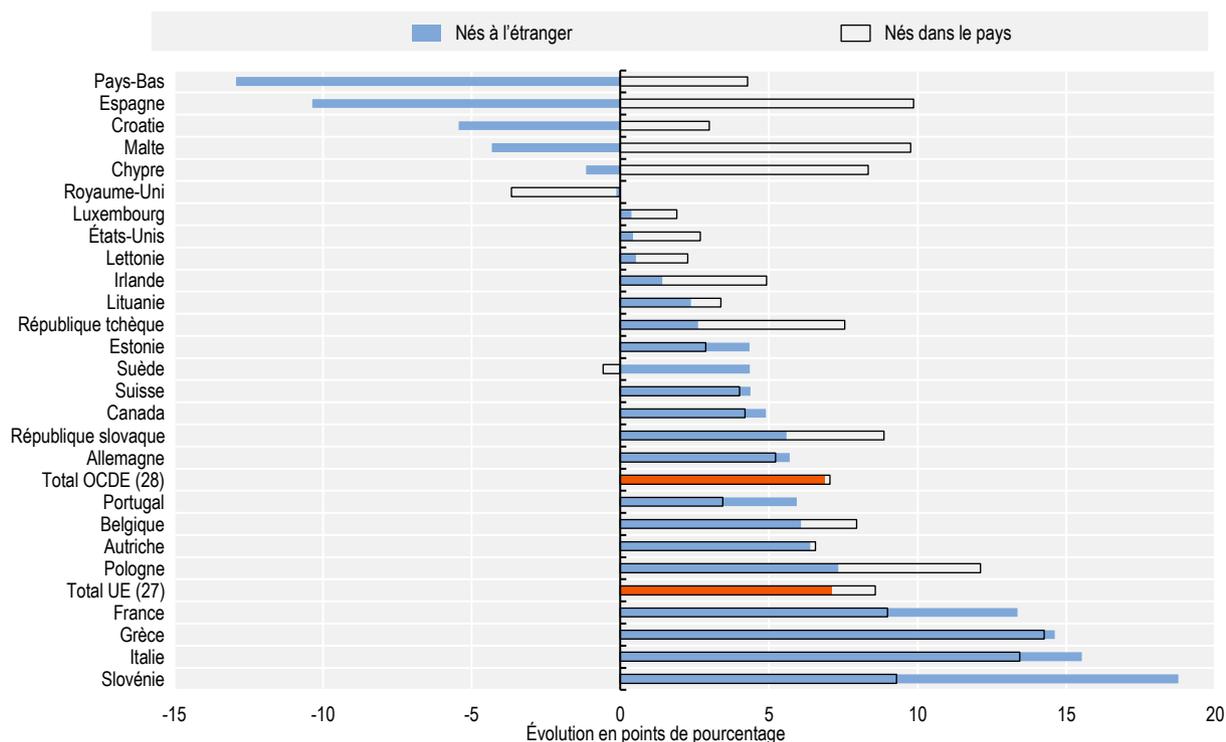
65 ans et plus, 2019



StatLink <https://stat.link/5k8dmi>

Graphique 6.8. Évolution de la part des personnes âgées qui se déclarent en bonne santé

65 ans et plus, entre 2010 et 2019



StatLink <https://stat.link/tjkhfc>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.

6.5. Accès à des soins professionnels à domicile

Contexte

Les soins professionnels permettent aux personnes âgées handicapées et malades chroniques de rester autonomes. L'accès à ces soins est fortement associé à une meilleure qualité de vie.

Cet indicateur (disponible en Europe pour 2016) est la part des ménages avec des personnes âgées de 65 ans et plus et de 75 ans et plus qui bénéficient de soins professionnels à domicile. L'accès à des soins professionnels à domicile dépend en grande partie de la prise en charge en établissement. Mais il n'y a pas d'informations disponibles au niveau des pays sur les personnes âgées placées en établissement car les enquêtes ménages n'incluent pas les résidents permanents en structures d'hébergement collectif ou maisons de retraite médicalisées. Les soins informels à domicile ne sont examinés que brièvement, car il n'existe pas de mesure complète de cette catégorie de soins au niveau des pays et seules sont disponibles les données fournies par d'autres membres du ménage.

En 2016, parmi les ménages de l'UE comptant des seniors nés à l'étranger, 6 % bénéficiaient de soins professionnels à domicile, soit la même proportion que les ménages comptant des seniors nés dans le pays. Quant aux ménages comptant des immigrés très âgés, 13 % reçoivent de tels soins. Les immigrés seniors et ceux très âgés sont plus susceptibles que leurs pairs nés dans le pays de recevoir des soins professionnels à domicile dans un pays sur quatre. Les immigrés âgés en reçoivent autant en Suède, en Allemagne et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Toutefois, les ménages qui comptent des immigrés âgés sont moins susceptibles de bénéficier de tels soins dans d'autres pays européens d'immigration de longue date, notamment en Belgique. Ce n'est toutefois pas le cas des immigrés très âgés en France par exemple, où ils sont proportionnellement plus nombreux à recevoir des soins professionnels à domicile que les ménages comptant des personnes très âgées nées dans le pays. Dans la plupart des pays européens, un ménage composé d'une seule personne âgée née dans le pays est plus susceptible de recevoir des soins professionnels à domicile qu'un ménage composé de nombreuses personnes nées dans le pays. Il est étonnant de constater que l'inverse est vrai pour les seniors nés à l'étranger. Les Pays-Bas, la Grèce et le Royaume-Uni, entre autres, font exception.

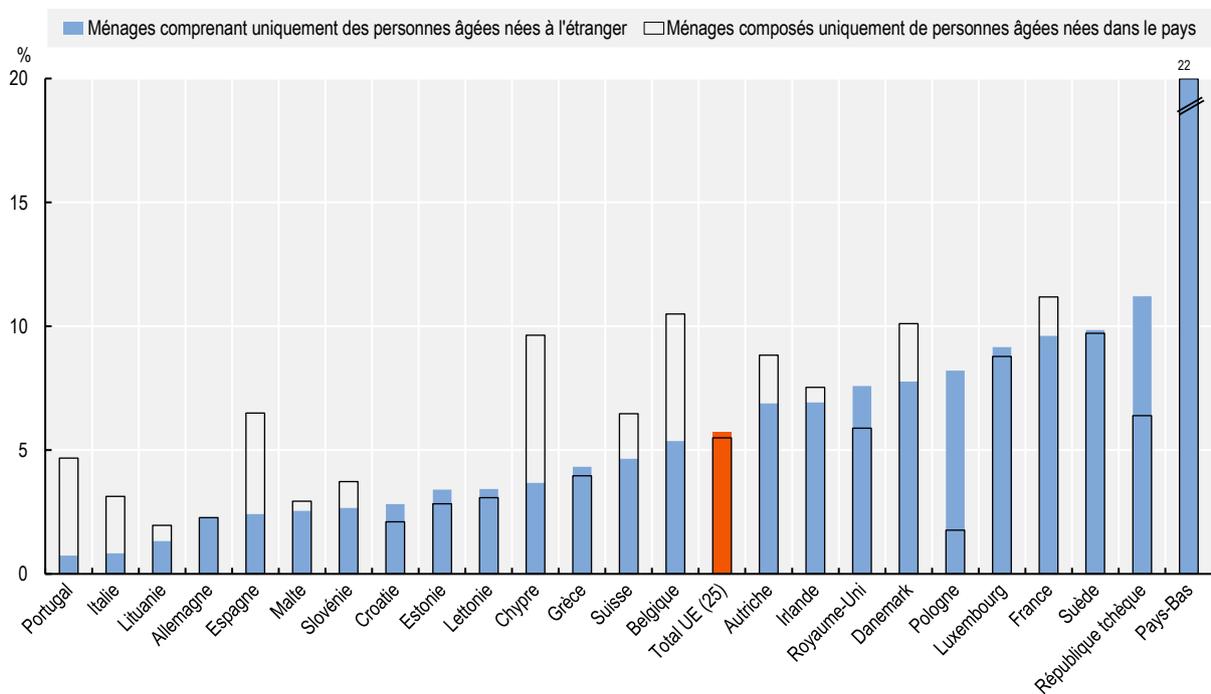
Selon l'Enquête européenne sur la qualité de vie de 2016, dans l'UE, 41 % des seniors nés dans le pays ayant reçu des soins de longue durée à domicile au cours des 12 derniers mois ont bénéficié de soins informels (dispensés surtout par des membres de famille, des amis et des voisins), tandis que 54 % ont reçu des soins professionnels. Les seniors immigrés sont plus nombreux que leurs pairs natifs à avoir eu accès à des soins professionnels à domicile, un tiers seulement ayant reçu des soins informels à domicile (la plupart du temps non-dispensés par des membres de famille ou des amis). La plupart des seniors ayant besoin de soins professionnels à domicile n'y ont pas accès, qu'elles soient immigrées ou natives. D'après l'Enquête de l'UE sur le revenu et les conditions de vie, seuls 34 % en moyenne des ménages avec des immigrés âgés ayant besoin de soins professionnels à domicile bénéficient de tels services en 2016, contre 36 % des seniors nés dans le pays. La part varie de 60 % en France et aux Pays-Bas à 10 % dans les pays baltes, et est systématiquement plus faible pour les ménages avec des immigrés âgés. Dans la moitié des cas, les ménages n'ont pas bénéficié de soins professionnels à domicile pour leurs aînés, quel que soit le lieu de naissance, parce qu'ils n'en avaient pas les moyens.

Principaux résultats

- La plupart des ménages avec des seniors ayant besoin de soins professionnels à domicile n'en bénéficient pas, qu'elles soient immigrées ou natives, les immigrés y accédant un peu moins.
- En Suède, en Allemagne et dans la plupart des pays d'Europe Centrale et de l'Est, les ménages avec des immigrés âgés reçoivent autant de soins professionnels à domicile que ceux avec des natifs âgés, mais beaucoup moins dans la plupart des pays d'Europe du Sud et en Belgique.
- Un ménage d'un seul immigré senior reçoit moins de soins professionnels à domicile qu'un ménage avec plusieurs immigrés, et l'inverse est vrai pour les personnes nées dans le pays.

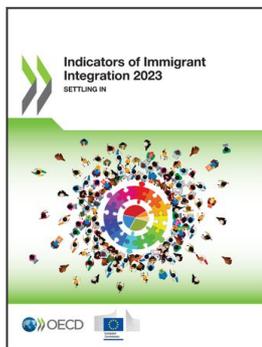
Graphique 6.9. Soins à domicile professionnels reçus

Ménages comprenant une personne âgée de 65 ans et plus, 2016



StatLink  <https://stat.link/7f2swm>

Les notes et les sources sont consultables dans leurs StatLinks respectifs.



Extrait de :
Indicators of Immigrant Integration 2023
Settling In

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/1d5020a6-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Commission européenne (2023), « Intégration des personnes âgées immigrées », dans *Indicators of Immigrant Integration 2023 : Settling In*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/a0e936de-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.